

ATTESTATION DE NATATION-SAUVETAGE

Je soussigné(e),

BPJEPS AAN

BEESAN

DEJEPS Natation Course

titulaire de la carte professionnelle* n° :

certifie que

, né(e) le :

A réalisé avec succès un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur.

Fait à :

Le :

Certifié exact – **Signature + Cachet de la piscine**

****obligatoire. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport.***